



Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la SAQ

Info-négo No 26

POUR AFFICHER S.V.P.

Le 9 mai 2018

Hier, suite à la journée de négociation, l'employeur a envoyé un communiqué destiné aux membres SEMB. Dans un premier temps, nous tenons à remercier l'employeur de sa transparence, et par le fait même, de venir confirmer les informations que le SEMB a envoyées dans le réseau dans les derniers jours. Bien évidemment, il tente de semer le doute dans vos esprits en utilisant des termes qui lui appartiennent, et en ajoutant des nuances qui sont à la limite une insulte à votre intelligence.

Dans cette publication, il vous rappelle clairement ses demandes et vous confirme qu'il désire diminuer la qualité des horaires des employés réguliers. Il maintient aussi qu'il veut avoir plusieurs réguliers avec les deux jours de fin de semaine. De plus, il ajoute que la coupe d'heures qu'il demande n'aura pas d'effet sur la moyenne d'heures travaillées par les temps partiels. Cela est tout simplement impossible.

Parlons de **transparence**. L'employeur galvaude ce mot dans son communiqué pour se donner bonne presse. C'est à sa demande que nous sommes entrés dans un mode de négociation exploratoire qui nous empêche de transmettre la totalité de l'information précise à nos membres. C'est justement pour cette raison que l'employeur préfère ce mode et que de notre côté, nous avons un malaise avec cette méthode. Pour tenter de faire avancer la négociation, nous avons pris la décision de l'essayer. Votre comité de négo préfère de loin être en mesure de pouvoir vous transmettre la totalité de l'information. Maintenant, compte tenu de la décision de l'employeur de briser les règles et leur désir de transparence, nous allons discuter avec la conciliatrice au dossier afin qu'elle nous donne son avis pour aborder la suite.

En ce qui concerne la semaine de 35 heures, l'employeur a toujours refusé que l'on vous dévoile que cette demande était au cœur des discussions. Il est donc vraiment étrange pour nous qu'il décide maintenant de vous en parler. Malheureusement, comme c'est à son habitude, il ne vous dit pas tout. Cette demande est effectivement sur la table et nous travaillons à l'atteindre. Par contre, comme vous nous l'avez clairement mentionné dans nos assemblées « oui pour une semaine de 35 heures, **MAIS PAS À N'IMPORTE QUEL PRIX** », c'est dans ce sens que nous travaillons. Actuellement, le prix demandé par l'employeur est démesuré et nous leur avons clairement indiqué, à plusieurs reprises, que ça ne se ferait pas au détriment des conditions de travail des membres.

Également, l'employeur fait un appel à la partie syndicale pour prévoir un calendrier de négociation plus serré. Nous avons déjà un calendrier soutenu de deux à trois jours de négo par semaine. Nous comprenons que l'employeur soit pressé de nous faire négocier des reculs. Cependant, nous n'avons pas ce même empressement.

Suite aux discussions avec la conciliatrice, nous vous transmettrons de plus amples informations pour la suite des choses. En attendant, continuez votre bon travail de service à la clientèle en succursale. Vous pouvez également dénoncer à vos gestionnaires le manque d'ouverture de leur table de négociation. Votre comité de négo a besoin de toute votre solidarité!

Votre comité de négociation



Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la SAQ

4200 rue Adam, Montréal (Québec), H1V 1S9

514-849-7754 / 1-800-361-8427 / Courriel : info@semb-saq.com